

# Entente de mandat stratégique 2014-2017

entre

le ministère de la Formation et des Collèges et Universités

et

l'Université Laurentienne

## **VISION DE L'ONTARIO EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

Grâce à l'enseignement et à la recherche, les collèges et les universités de l'Ontario généreront créativité, innovation, savoir et engagement communautaire. Ils accorderont la priorité aux étudiants, offrant à tous les apprenants qualifiés la meilleure expérience d'apprentissage possible à un coût abordable et viable sur le plan financier, ce qui garantira des résultats de grande qualité et compétitifs à l'échelle mondiale pour les étudiants et pour l'économie créative de l'Ontario.

## **ÉNONCÉ DE VISION / MANDAT DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE**

L'Université Laurentienne, en collaboration avec ses universités fédérées, propose une expérience universitaire exceptionnelle en anglais et en français, qu'enrichit une démarche globale en études autochtones. Cette démarche prépare les étudiants à jouer le rôle d'agents de changement en les incitant à poser de nouvelles questions et à remettre en question nos connaissances, de manière à leur donner les moyens de concevoir des solutions novatrices aux futurs enjeux locaux et mondiaux.

L'Université Laurentienne offre des programmes dans le Grand Sudbury depuis 1960 et à Barrie depuis 2001. Elle s'engage activement aux côtés de partenaires de la communauté pour mieux contribuer à la prospérité et au bien-être de ces deux villes et des régions avoisinantes grâce à ses activités d'enseignement et de recherche, de même qu'à ses initiatives d'engagement communautaire.

## **PRÉAMBULE**

La présente entente de mandat stratégique entre le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « Ministère ») et l'Université Laurentienne (« l'Université ») définit la fonction que l'Université remplit actuellement dans le système d'éducation postsecondaire et la manière dont elle s'appuiera sur ses forces actuelles pour concrétiser sa vision et contribuer à la mise en œuvre des objectifs établis pour l'ensemble du système par le Ministère dans son Cadre stratégique pour la différenciation.

L'entente de mandat stratégique (« l'Entente ») :

- cerne les forces existantes de l'Université;
- soutient la vision, la mission et le mandat actuels de l'Université dans le cadre de la législation qui la régit et définit la manière dont les priorités de l'Université s'harmonisent avec la vision de l'Ontario et le Cadre stratégique pour la différenciation;
- éclaire les décisions du Ministère grâce à une meilleure harmonisation de ses politiques et processus visant à soutenir et à orienter davantage les forces de l'Université.

L'Entente sera en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017. La proposition d'entente présentée par l'Université au Ministère, qui est jointe en annexe, a servi à peaufiner ce document.

Le Ministère reconnaît l'autonomie de l'Université en ce qui a trait aux décisions touchant l'enseignement et l'affectation des ressources internes, et l'Université reconnaît le rôle d'intendance du Ministère à l'égard du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

L'Entente peut être modifiée dans le cas où des changements de fond qui auraient d'importantes répercussions sur les engagements pris dans le cadre de l'Entente sont apportés aux politiques ou aux programmes. Toute modification devra être fixée par convention mutuelle faite par écrit, datée et signée par les deux parties.

## **PRINCIPAUX DOMAINES DE DIFFÉRENCIATION DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE**

L'Université bénéficie d'un milieu d'apprentissage riche de la coexistence des cultures anglophone, francophone et autochtone, améliorant encore davantage l'accès aux études postsecondaires, particulièrement pour les étudiants autochtones et francophones. Les domaines de recherche de l'Université gravitent autour de ses principaux centres d'intérêt : environnement et conservation, santé et bien-être, recherche et créativité sociales et culturelles, génie, sciences minérales et des matériaux et physique subatomique.

## **HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR LA DIFFÉRENCIATION**

Les sections qui suivent énoncent les forces de l'Université comme en ont convenu l'Université et le Ministère et font état de l'harmonisation de ces forces avec le Cadre stratégique pour la différenciation du Ministère.

### **1. EMPLOI, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Cette composante met l'accent sur le travail de collaboration que font les établissements avec les employeurs, les partenaires communautaires et les régions ou, à l'échelle mondiale, pour déterminer le rôle qu'ils doivent jouer pour favoriser le développement social et économique et répondre aux besoins de l'économie et du marché du travail.

## 1.1 Forces de l'établissement

L'engagement communautaire de l'Université a produit des partenariats universitaires et de recherche qui ont eu une incidence sur l'économie et les communautés locales, dont voici quelques initiatives et résultats :

- Trois programmes distincts découlent de la promotion des intérêts dans la communauté :
  - en 1988, l'Université a créé un programme entièrement agréé de service social pour les Autochtones (aujourd'hui appelé « relations autochtones ») en travaillant avec 27 collectivités locales des Premières nations. Depuis sa création, ce programme a produit 281 diplômés;
  - la nouvelle École d'architecture a été lancée au centre-ville de Sudbury en 2013 à la suite d'une solide campagne et du leadership d'un comité directeur local axé sur le renouvellement urbain. Les coûts de construction de 42,6 millions de dollars contribuent d'autant à l'activité économique de la région pour la période de la construction, qui s'étalera de 2012 à 2015. Une étude des retombées économiques, menée pendant la phase de planification de l'École, a estimé que celle-ci occasionnerait une augmentation annuelle de l'activité économique de 15 millions de dollars dans la région. À l'instar de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO), l'École d'architecture de l'Université Laurentienne développe une nouvelle compréhension du Nord, pour le Nord. Le recours à une conception et à des matériaux correspondant aux cultures, aux communautés et au climat du Nord devrait ouvrir de nouvelles possibilités propices à la croissance de l'industrie dans les communautés nordiques;
  - le Centre pour la vitalité des lacs Vale illustre la tradition environnementale évidente dans le projet de reverdissement de Sudbury, un partenariat échelonné sur plusieurs décennies avec deux ministères provinciaux, et abrite des chercheurs de renommée mondiale. Le Centre jouera un rôle important dans le développement du Cercle de feu grâce à une étude comparative en cours visant à déterminer si les connaissances actuelles des relations entre le zooplancton, l'environnement et les facteurs de stress dans les lacs situés plus au sud faciliteront la gestion des lacs du nord de la région boréale. La planification de l'enquête met à contribution des membres des Premières nations de la région.
- L'Université a conclu quatre nouveaux partenariats régionaux en 2013.
  - le Northern Leadership Program (NLP), en collaboration avec Science Nord, Horizon Santé-Nord et la ville du Grand Sudbury, forme un bassin de dirigeants prometteurs, bonifie le développement des capacités et accroît les possibilités de projet pour 20 dirigeants de ces quatre organismes. Cinq jeunes leaders de l'Université ont été désignés pour participer à la première ronde des activités du NLP, collaborant avec des collègues dans la mise au point d'une approche systémique des frais d'utilisation dans la ville du Grand Sudbury, dans l'engagement auprès des membres des Premières nations pour Science Nord, dans le travail-études pour l'Université Laurentienne, et dans la transition vers une gestion sans gaspillage pour Horizon Santé-Nord;

- l’Institut des politiques publiques du Nord de l’Ontario (IPPNO), un groupe de réflexion mis sur pied pour stimuler l’innovation dans les politiques liées au nord de l’Ontario, possède des bureaux sur les campus du nord de l’Université Laurentienne et de l’Université Lakehead. Les priorités stratégiques de l’IPPNO pour les cinq prochaines années s’alignent sur le « Plan de croissance du Nord de l’Ontario » de 2011 et mettent l’accent sur des orientations présentant un intérêt pour le Nord de l’Ontario en ce qui concerne les sujets suivants : « économie, population, communautés, infrastructure, environnement, peuples autochtones »;
- l’Université et le Northern Centre for Advanced Technology Inc. (NORCAT) (Centre régional d’innovation de Sudbury) se sont associés pour créer le Sudbury Innovation Mill, un lieu où se font les affaires;
- l’Université et The Creative Space in Barrie (un organisme partenaire au centre-ville de Barrie) ont organisé deux nouvelles séries de conférences communautaires : « Food for Thought » et « Think About Drink ». L’Université a aussi été le commanditaire attitré des deux premiers événements « Ignite Barrie » tenus au centre-ville, où des penseurs à l’esprit créatif ont fait des présentations de cinq minutes sur l’innovation.
- L’engagement de l’Université auprès de l’industrie concourt également au développement économique :
  - par l’entremise de la Société de recherche appliquée en innovation minière et de réhabilitation (MIRARCO), une filiale à cent pour cent de l’Université Laurentienne, l’Université procure du personnel de recherche à l’industrie dans le secteur minier pour contribuer à la résolution de problèmes;
  - le Centre d’excellence en innovation minière (CEIM), une collaboration entre l’industrie, le gouvernement et l’Université Laurentienne, sert d’intermédiaire dans la recherche en innovation minière, mettant son personnel et son savoir au service d’enjeux de taille;
  - en collaboration avec Horizon Santé-Nord, par l’entremise de l’Advanced Medical Research Institute of Canada (AMRIC), l’Université Laurentienne contribue à la résolution des problèmes de santé dans le nord-est de l’Ontario. Grâce aux liens étroits établis entre les institutions, Sudbury s’affirme comme la plaque tournante du nord-est de l’Ontario en ce qui concerne les questions liées à la santé.

- L'Université Laurentienne compte actuellement plus de 50 000 anciens, dont 16 000 résident dans le Grand Sudbury (ce qui représente 10 % de la population totale) et 3 000 à Barrie, alors que 21 000 autres résident dans le nord-est de l'Ontario. Un rapport publié en 2008 par Deloitte a confirmé que les activités de l'Université Laurentienne et de ses 9 000 étudiants avaient engendré des dépenses directes totales de l'ordre de 232 millions de dollars et un impact total (cumulant l'impact direct et indirect) de près de 310 millions de dollars en 2006-07. Les dépenses directes et les emplois occasionnés par l'Université Laurentienne équivalraient à plus de 1 500 « années-personnes d'emploi ». Au total, l'Université Laurentienne procurerait près de 2 500 années-personnes d'emploi directes et indirectes.

## **1.2 Autres commentaires**

### **Stratégies de l'établissement**

- En augmentant la proportion de personnes hautement qualifiées par l'accroissement des taux de participation des Autochtones aux études universitaires et du nombre de places dans les programmes de 2e et de 3e cycle, nous favoriserons l'innovation, la productivité et le développement économique dans les communautés que nous desservons. L'Université est remarquablement bien placée pour jouer un rôle déterminant dans la réalisation du plein potentiel économique de ces communautés, vu la proportion déjà élevée de ses étudiantes et étudiants qui se considèrent membres des Premières nations, Inuit ou Métis, ainsi que les programmes de 2e et 3e cycle qui y sont actuellement offerts ou en cours d'élaboration.

### 1.3 Mesures

Mesures propres à l'établissement	Mesures à l'échelle du système <sup>1</sup>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourcentage de diplômés de l'Université qui demeurent dans le nord-est et le centre de l'Ontario (comtés de Parry Sound, Muskoka et Simcoe)</li><li>• Pourcentage des résidents des RMR de Sudbury et de Barrie âgés de 25 ans ou plus et détenteurs d'un diplôme universitaire (Statistique Canada 2011 : 19,2 % et 16,7 %, respectivement)</li><li>• Pourcentage des diplômés de l'Université dont le travail (emploi) est relié « de près » ou « d'assez près » aux compétences acquises au sein du programme d'études suivi à l'Université, comparativement au pourcentage dans l'ensemble de l'Ontario (en 2010 : 81 % après six mois, comparativement à une moyenne provinciale de 73 %; 84 % après deux ans, comparativement à une moyenne provinciale de 80 %)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux d'emploi des diplômés</li><li>• Nombre de diplômés employés à temps plein dans des postes liés à leurs domaines d'études</li></ul>

---

1. D'autres mesures à l'échelle du système seront élaborées en collaboration avec le secteur. Elles seront axées sur la recherche appliquée, la commercialisation et l'entrepreneuriat, ainsi que sur les répercussions communautaires.

## 2. ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

Cette composante cible les forces des établissements dans leurs méthodes de prestation de programmes, lesquelles diversifient les options d'apprentissage offertes aux étudiantes et étudiants et améliorent leur expérience d'apprentissage ainsi que leur niveau de préparation à la carrière. Cette composante porte notamment sur l'apprentissage par l'expérience, l'apprentissage en ligne, l'apprentissage entrepreneurial, l'apprentissage intégré au travail et les possibilités d'échanges internationaux.

### 2.1 Forces de l'établissement

L'Université Laurentienne encourage l'enseignement et l'apprentissage au moyen de nombreuses initiatives, dont :

- le Centre d'excellence universitaire de l'Université Laurentienne, créé par le Sénat en 2010, grâce à un investissement supplémentaire de 1 million de dollars, d'ici 2018.
  - le centre est un groupe de soutien académique axé sur les étudiantes et les étudiants qui offre un contexte d'apprentissage créatif et collaboratif grâce à des partenariats entre les départements, les professeurs, le personnel et les étudiantes et les étudiants;
  - le centre fournit aux étudiantes et aux étudiants de multiples expériences à partir desquelles ils peuvent façonner un programme personnalisé, intégré et holistique particulier à leurs objectifs académiques;
  - le centre soutient également les membres de la faculté et les diplômés dans le développement de leur expertise grâce à des options d'enseignement et d'apprentissage étendues qui conviennent aux styles et aux besoins d'apprentissage propres des étudiantes et étudiants;
- l'Université entreprend un projet de modernisation de son campus de Sudbury évalué à 44,6 millions de dollars afin de revitaliser les espaces réservés aux activités académiques et sociales et les rendre conformes aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage du vingt et unième siècle. Ces travaux se concentrent sur la conception de salles de cours qui peuvent être adaptées aux différents styles d'enseignement et d'apprentissage, un « centre d'accueil », un centre de service pour les étudiantes et les étudiants à « guichet unique » qui tire profit des technologies de pointe, de nouveaux espaces réservés aux activités sociales et aux rassemblements afin de créer un sens communautaire et d'appartenance, des occasions d'apprentissage à l'extérieur des salles de cours ainsi que le Centre autochtone de partage et d'apprentissage;
- l'Université propose une structure de diplôme novatrice, souple et en module conçue pour améliorer la capacité des étudiantes et des étudiants à adapter leur diplôme avec leurs intérêts et leurs aspirations;
- en 2013, dans le cadre du Northern Leadership Program, l'Université a mandaté une étude sur le nombre de cours offrant un apprentissage par l'expérience. Le rapport établira les fondements et la méthodologie pour mesurer les progrès.

Les renseignements préliminaires suggèrent qu'environ 28 % des sections de cours offrent actuellement de telles expériences d'apprentissage à valeur ajoutée;

- les résultats des activités de l'Université dans ce domaine montrent qu'elle a maintenu le niveau général de participation des étudiantes et des étudiants entre 2008 et 2011. La moyenne obtenue par l'Université Laurentienne dans l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE) est demeurée à 2,44 depuis le dernier sondage et elle correspond à la moyenne ontarienne qui est de 2,45.

## 1.2 Autres commentaires

### Stratégies institutionnelles

- L'Université Laurentienne entend accroître son résultat moyen au ENPE au cours des six prochaines années (prochain sondage en 2014) grâce à une série d'initiatives stratégiques qu'elle a entreprises en fonction des commentaires recueillis auprès des étudiantes et des étudiants, des professeurs et du personnel.
- Si, dans les sondages de satisfaction, les étudiantes et les étudiants accordent une marque raisonnable à l'Université pour ce qui est de la grandeur des salles de cours, de l'interaction entre les étudiantes et les étudiants et les professeurs et de l'ambiance qui règne sur le campus, des améliorations sont souhaitables en ce qui a trait aux services d'alimentation, à la satisfaction envers la ville, à la disponibilité et à la variété des cours ainsi qu'aux résidences. Un investissement de 2,5 millions de dollars sera fait en 2014 pour la modernisation des services d'alimentation afin d'offrir un meilleur choix et une alimentation plus saine aux étudiants.
- L'Université mise sur un plan de relève quinquennal afin d'obtenir et de fidéliser des professeurs très talentueux au moyen d'un recrutement proactif. D'ici 2018, 41 professeurs, y compris ceux sur la voie de la permanence, les membres de chaires de recherches et les instructeurs à plein temps, seront embauchés pour remplacer les collègues qui prennent leur retraite et pour bâtir une capacité dans les forces de l'établissement. Sur ces 41 postes, 29 ont déjà été déterminés pour la période de cinq ans en fonction des programmes exclusifs et de cinq critères adoptés par le Sénat : l'adhésion au programme; le caractère central du programme par rapport à la mission de l'université; la capacité du département ou de l'école à offrir un programme complètement publié et, le cas échéant, à conserver son agrément; la cohérence et la fonctionnalité du département ou de l'école.
- Au cours des trois prochaines années, l'Université proposera de plus en plus aux étudiantes et aux étudiants des expériences d'apprentissage à l'extérieur ainsi que des exemples d'apprentissage intégré en salles de cours avec des expériences réelles grâce à des placements, des projets fondés sur des cas, de l'apprentissage indépendant, des recherches appliquées, des études à l'étranger, du travail de groupe, des services communautaires ou des projets culminants de diplômés, avec le soutien des anciens. La progression de ces projets sera soutenue par un investissement supplémentaire de 300 000 \$ et sera mesurée au fil du temps à l'aide de questions précises dans l'ENPE.

- L'Université investit 1,3 million de dollars jusqu'en 2018 dans le programme La Laurentienne à l'ère de l'électronique, et terminera sa conversion complète aux communications sans fil d'ici 2016.

### 2.3 Mesures

<b>Mesures propres à l'établissement</b>	<b>Mesures à l'échelle du système</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre total d'inscriptions pour des cours avec crédits offerts sur support électronique (entièrement en ligne, hybrides et synchronisés) pour les programmes de cours en français et en anglais</li> <li>• Pourcentage des cours avec crédits offerts avec un contenu autochtone</li> <li>• Pourcentage du nombre de répondants à l'ENPE qui « prévoient faire » ou qui « ont fait » un stage, pratiqué sur le terrain, rempli des mandats coopératifs ou en clinique (76 % en 2011 par rapport à la moyenne de l'Ontario de 72 % pour les répondants dans la première année)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats du sondage sur la satisfaction des étudiantes et étudiants</li> <li>• Taux d'obtention de diplôme</li> <li>• Taux de rétention</li> <li>• Nombre d'étudiantes et étudiants inscrits à un programme d'éducation coopérative offert par l'établissement</li> <li>• Nombre d'étudiantes et étudiants inscrits aux cours offerts en ligne par l'établissement et nombre des programmes et des cours offerts</li> </ul>

### **3. POPULATION ÉTUDIANTE**

Cette composante reconnaît le caractère unique des missions des établissements qui améliorent l'accès, la rétention et la réussite des groupes sous-représentés (Autochtones, étudiants de première génération, étudiants handicapés) et des francophones. Cette composante met également l'accent sur d'autres importants groupes d'étudiantes et étudiants qui font partie de la clientèle de l'établissement et qui sont directement associés aux forces de celui-ci, notamment les étudiants étrangers, les adultes ou les étudiants n'arrivant pas directement de l'école secondaire.

#### **3.1 Forces de l'établissement**

L'Université Laurentienne s'engage auprès des communautés francophones, Métis et des Premières nations à augmenter les taux de participation à l'éducation universitaire en offrant une éducation pertinente de première qualité et un soutien pour assurer la réussite des étudiants. Par exemple :

- L'Université n'a pas d'égal pour combiner un mandat bilingue et une approche complète à l'éducation autochtone;
- les étudiantes et les étudiants de première génération représentent 60,9 % des étudiants de l'Université Laurentienne, comparativement à la moyenne du système universitaire de 17,8 %. L'Université continue de soutenir les étudiantes et les étudiants de première génération et, en 2012-2013, elle a lancé une campagne de sensibilisation auprès des étudiantes et des étudiants pour mettre en vedette les nombreux services offerts aux étudiantes et aux étudiants de première génération, y compris le programme Avantage scolaire, le programme Avertissement précoce, les ateliers divers, les programmes et les ateliers d'études avec les pairs, les programmes de mentorat pour appairer des étudiants de première génération en première année avec des étudiants de première génération en deuxième année ou plus, et le centre d'aide à l'apprentissage.
- Parmi les étudiantes et les étudiants de l'Université Laurentienne, 6,1 % sont touchés par une invalidité alors que la moyenne du système universitaire est de 6 %.
- Parmi les étudiantes et les étudiants de l'Université, 11,2 % s'identifient comme Autochtones (Premières nations, Métis ou Inuits) par rapport à la moyenne de 1,98 % du système universitaire.

### 3.2 Autres commentaires

#### Stratégies institutionnelles

- La diversité des 11 000 étudiants de l'Université s'intensifiera encore; actuellement, plus de 8 % d'entre eux sont d'origines étrangères, plus de 10 % sont autochtones et plus de 17 % sont francophones.
- D'ici 2017-2018, l'Université s'engage à bâtir sur ses forces actuelles de la façon suivante : établir le Centre autochtone de partage et d'apprentissage à Sudbury; accroître le nombre de professeurs autochtones d'au moins 62 %; augmenter le nombre d'inscriptions d'étudiantes et d'étudiants autochtones, bilingues et francophones; faire passer de 13 % à 16 % le contenu autochtone des programmes de cours; revitaliser le certificat de bilinguisme pour les étudiantes et les étudiants dont l'apprentissage se fait dans les deux langues officielles.

### 3.3 Mesures

Mesures propres à l'établissement	Mesures à l'échelle du système
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourcentage des étudiantes et étudiants inscrits aux études postsecondaires provenant des régions du nord-est et du centre de l'Ontario (Parry Sound, Muskoka, Simcoe) qui étudient à l'Université</li><li>• Nombre d'étudiantes et d'étudiants de première génération aux études postsecondaires qui ont participé à des services de soutien et d'assistance académique offerts par l'Université</li><li>• Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans des programmes d'études en langue française (1 438 en 2013-2014)</li><li>• Nombre d'étudiantes et d'étudiants autochtones inscrits à l'Université (996 en 2013-2014)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre et proportion d'étudiantes et étudiants autochtones, de première génération, handicapés et francophones inscrits à l'établissement</li><li>• Nombre et proportion d'étudiantes et étudiants étrangers inscrits (d'après les données fournies par les établissements dans leurs rapports annuels sur les effectifs)</li><li>• Proportion d'étudiantes et étudiants inscrits à l'établissement qui reçoivent une aide du RAFFEO</li></ul>

## 4. RECHERCHE ET ÉTUDES SUPÉRIEURES

Cette composante permet de cerner l'ampleur et l'étendue des activités de recherche (fondamentale et appliquée) de l'établissement, ainsi que les forces particulières de celui-ci dans ce domaine selon leur niveau d'intensité, allant des créneaux spécialisés aux activités de recherche plus larges.

### 4.1 Forces de l'établissement

Les projets de recherche de l'Université Laurentienne témoignent des caractéristiques de sa région, qui accueille la concentration la plus importante de francophones et 40 % de la population autochtone de la province. De plus, cette région doit actuellement composer avec les conséquences marquées des changements climatiques et la pression exercée par le boum du secteur des ressources dans le monde entier. Tous ces éléments sont au cœur des projets de recherche de l'Université. L'Université Laurentienne concentre ses travaux de recherche et d'innovation dans les domaines suivants.

#### **Environnement et conservation**

- L'Université est bien connue pour ses projets de recherche sur l'environnement, particulièrement dans les domaines liés à la restauration d'écosystèmes aquatiques et terrestres endommagés par les activités industrielles.
- La construction récente du Centre pour la vitalité des lacs Vale, installation de 20 millions de dollars, est un autre témoin de l'importance accordée à ce domaine et de la nécessité d'intensifier la recherche.
- La capacité de recherche en environnement est soutenue par un bon nombre de programmes de premier cycle et de cycles supérieurs de même que par quatre chaires de recherche du Canada (systèmes aquatiques stressés, microbiologie environnementale, génomique et bio-informatique, et écologie évolutive appliquée) dont les objets se chevauchent, ce qui permet l'émergence de nouvelles occasions de recherche interdisciplinaire.
- L'Université Laurentienne est l'une des quatre universités canadiennes qui collaborent à titre de partenaire financier dans le cadre du nouveau Réseau canadien du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) sur les services des écosystèmes aquatiques (RCSEA).
- Les travaux du corps professoral de l'Université ont influé sur la Loi de 2008 sur la protection du lac Simcoe, le rapport 2009 du Comité d'experts sur l'adaptation au changement climatique et le rapport 2010 du Comité consultatif scientifique du Grand Nord.

### **Santé et bien-être**

- Les centres de recherche suivants contribuent à l'intensité de la recherche sur la santé à l'Université : le Centre de recherche en santé dans les milieux ruraux et du nord (CReSRN), le Centre de recherche en santé et sécurité au travail (CRSST), le Centre d'évaluation des résultats pour la santé infantile (CERSI) et le Centre de recherche en développement humain (CRDH).
- Le programme de deuxième cycle, les deux programmes de doctorat en santé et l'École de médecine du Nord de l'Ontario facilitent la croissance de la recherche interdisciplinaire sur la santé.

### **Recherche et créativité sociales et culturelles**

- À l'Université, la recherche et la créativité sociales et culturelles sont animées par neuf centres de recherche interdisciplinaires, trois revues scientifiques, un service de monographies, la revue Sulphur de l'English Arts Society, plusieurs programmes de maîtrise couvrant quatre facultés et un programme de doctorat sur l'interdisciplinarité, la culture et la société.
- Les activités de recherche portent sur une variété de sujets liés à l'évolution et au développement d'aspects divers du Nord de l'Ontario, dont l'étude des arts, de la culture et du patrimoine, la recherche appliquée et la recherche réalisée par des praticiens.
- Deux chaires de recherche du Canada se consacrent aux sujets suivants à l'Université : sport multiculturel et activité physique et environnement, culture et valeurs.

### **Génie, sciences minérales et des matériaux**

- L'Université Laurentienne est située dans le bassin de Sudbury, grand centre minier mondial de nickel (Cu-PGE) près d'autres centres miniers importants (Au, Zn-Pb-Cu, U).
- Au cours des deux dernières décennies, l'Université a tiré parti de sa situation géographique pour élaborer des programmes d'études de réputation internationale en sciences de la Terre et en génie qui se concentrent sur l'exploration minérale et sur des aspects du génie minier.
- Un programme de doctorat en sciences des matériaux a été lancé en 2010, et l'Université a établi une Chaire de recherche du Canada (volet II) en nanomatériaux polymériques.
- L'École de génie a atteint un degré élevé de compétence et d'expertise en recherche dans les domaines du génie minier, de la robotique, de l'automatisation et des technologies avancées, et du génie des procédés.
- En 2010, Rio Tinto a créé un centre pour la construction de mines souterraines de 10 millions de dollars au Centre for Excellence in Mining Innovation (CEMI) de l'Université. Sur les cinq centres mondiaux de recherche à long terme de l'entreprise, il s'agit du premier en Amérique du Nord.

### **Physique subatomique (SNOLAB)**

- La contribution du Canada à l'infrastructure scientifique souterraine est le laboratoire de neutrinos SNOLaB, une installation unique au monde, située à une profondeur de 2 km dans la mine Vale Creighton, près de Sudbury.
- L'Université est un des membres fondateurs de SNOLAB, et son engagement à l'égard de la recherche en physique subatomique est passé d'un seul professeur à cinq, dont un titulaire de chaire de recherche du Canada (volet II), cinq professeurs auxiliaires et cinq stagiaires postdoctoraux.
- Avec l'aide des étudiantes et des étudiants et d'une subvention annuelle d'environ un million de dollars du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), ces 15 scientifiques de l'Université Laurentienne jouent actuellement un rôle clé ou un rôle de chef de file dans la réalisation de cinq expériences qui couvrent l'éventail complet des sciences souterraines.

### **4.2 Autres commentaires**

À l'échelle du système, les mesures révèlent que l'Université se concentre sur les activités ci-dessous.

#### **Stratégies de l'établissement**

- D'ici 2017, l'Université ajoutera des chaires de recherche, attirera un nombre croissant d'étudiants aux cycles supérieurs et de chercheurs étrangers et soutiendra des étudiants en résidence de même que des conférences nationales et internationales. L'Université compte également favoriser les projets en science de l'environnement visant la planification de l'aménagement du territoire des Premières nations, surtout dans les collectivités du Nord.
- L'Université a prévu la création de trois nouvelles chaires de recherche dans son budget : relations et gouvernance autochtones, développement économique durable dans le Nord et histoire franco-ontarienne.
- L'Université a amorcé un processus visant à accroître sa capacité de recherche et à découvrir de nouvelles pistes stratégiques dans le but d'atteindre les 30 millions de dollars en revenus de recherche annuels d'ici 2017 et de diffuser les résultats de ses études exceptionnelles à l'échelle nationale et internationale.
- L'Université élabore actuellement un cadre de recherche amélioré et une feuille de route afin d'augmenter le soutien de l'infrastructure pour les chercheurs.

### 4.3 Mesures

Mesures propres à l'établissement	Mesures à l'échelle du système
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de répondants à l'Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat qui ont affirmé que leur expérience à l'Université était « bonne », « très bonne » ou « excellente » (2013 : 86 %)</li> <li>• Pourcentage du financement de l'exploitation minière et du traitement des minéraux (9,57 %) et des sciences de la Terre (2,53 %) par le CRSNG</li> <li>• Financement accordé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) à l'Université, à l'École de médecine du Nord de l'Ontario, à Horizon Santé-Nord (HSN) et à l'Advanced Medical Research Institute of Canada</li> </ul>	<p><b>Capacité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre total de recherches subventionnées</li> <li>• Nombre de chaires de recherche</li> <li>• Nombre de grades de deuxième et de troisième cycle conférés</li> <li>• Nombre de bourses d'études supérieures</li> </ul> <p><b>Importance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grades de deuxième et de troisième cycle conférés par rapport aux grades de premier cycle conférés</li> <li>• Ratio cycle supérieur / premier cycle</li> <li>• Doctorats conférés par rapport aux grades de premier cycle conférés</li> </ul> <p><b>Répercussions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement normalisé accordé par les trois Conseils (au total et par enseignant à temps plein)</li> <li>• Nombre de publications (au total et par enseignant à temps plein)</li> <li>• Nombre total de publications citées (au total et par enseignant à temps plein)</li> <li>• Répercussions des publications citées (nombre moyen de citations normalisé par article)</li> </ul> <p><b>Compétitivité à l'échelle internationale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ratio diplômés étrangers / diplômés canadiens (utilisé par le classement de Times Higher Education)</li> <li>• Agrégat des classements mondiaux</li> </ul>

## **5. PROGRAMMES OFFERTS**

Cette composante rend compte de la variété des programmes, des effectifs et des titres scolaires offerts, ainsi que des domaines correspondant aux forces et aux spécialités de l'établissement, y compris les mandats en matière de formation professionnelle. Cette composante tient également compte des établissements qui offrent des programmes bilingues ou des programmes en français aux étudiantes et étudiants.

### **5.1 Forces de l'établissement**

Domaines de programme actuels qui correspondent aux forces de l'Université :

1. Géologie, y compris l'exploration minérale
2. Ingénierie
3. Programmes en français
4. Sciences judiciaires
5. Médecine et santé des collectivités rurales et nordiques
6. Relations autochtones
7. Restauration et conservation des milieux naturels
8. Éducation
9. Administration du sport et psychologie du sport
10. Sciences humaines interdisciplinaires

Domaines proposés pour la croissance des programmes :

1. Architecture
2. Ingénierie et sciences de la Terre
3. Programmes en français à Sudbury
4. Sciences judiciaires, science des enquêtes criminelles et TI
5. Santé et développement des collectivités du Nord et relations autochtones

### **5.2 Autres commentaires**

Le Ministère note que le nombre de nouveaux programmes d'ingénierie offerts à l'échelle provinciale est important. Ce phénomène aura une incidence sur les résultats de son examen des propositions visant de nouveaux programmes d'ingénierie.

### 5.3 Mesures

Mesures propres à l'établissement	Mesures à l'échelle du système
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de programmes de premier cycle, en anglais et en français, qui ne sont pas offerts ailleurs dans le nord-est de l'Ontario</li><li>• Nombre de programmes de cycles supérieurs, en anglais et en français, qui ne sont pas offerts ailleurs dans le nord-est de l'Ontario</li><li>• Nombre de demandes d'admission à des programmes vedettes aux termes du Plan stratégique de l'Université (3 064 en 2013)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Indicateurs de rendement de l'établissement et de la province, notamment le taux d'emploi après deux ans, le pourcentage d'étudiants qui obtiennent leur diplôme et les taux de carence de paiement des prêts du RAFEO, pour chaque domaine</li><li>• Nombre d'inscriptions aux programmes</li></ul>

## 6. COLLABORATION ENTRE ÉTABLISSEMENTS POUR ASSURER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Cette composante dresse le profil des partenariats que nouent les établissements entre eux pour offrir aux étudiantes et étudiants toute une gamme d'occasions d'apprentissage s'inscrivant dans un système coordonné. Cette composante peut concerner, entre autres, les itinéraires permettant le transfert de crédits et les programmes conjoints ou de collaboration entre secteurs ou au sein même de ceux-ci.

### 6.1 Forces de l'établissement

L'Université Laurentienne appuie la collaboration entre les établissements d'enseignement et la mobilité des étudiantes et des étudiants en mettant l'accent sur la reconnaissance des acquis et le développement d'itinéraires d'études. L'Université souligne que sa méthode de transfert de crédits est généralisée et fondée sur les compétences, les crédits des cours suivis dans d'autres universités ontariennes pouvant tous être transférés. Les compétences associées aux divers programmes universitaires font régulièrement l'objet d'une évaluation, ce qui permet de maximiser la reconnaissance des crédits des étudiants venant d'une autre université.

L'Université souligne que jusqu'à 54 crédits obtenus dans le cadre d'un programme universitaire de trois ans peuvent être reconnus comme des crédits nécessaires à l'obtention d'un diplôme de l'Université Laurentienne en l'absence d'une entente d'articulation. Le nombre de crédits transférables peut atteindre 78 en cas d'entente d'articulation. Les partenaires privilégiés de l'Université qui partagent le même mandat régional et triculturel que celle-ci comprennent le Collège Boréal, le Cambrian College, la Cité collégiale et le Georgian College.

L'Université Laurentienne est l'une des seules universités qui confirment le transfert de crédits avant la confirmation de l'offre d'admission par l'étudiant.

## 6.2 Mesures

Mesures propres à l'établissement	Mesures à l'échelle du système
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'itinéraires d'études offerts par l'Université pour permettre le transfert de crédits de toutes les universités ontariennes (45 itinéraires multilatéraux permettant le transfert de crédits et comprenant chacun de 2 à 21 universités)</li> <li>• Nombre d'étudiants inscrits à L'Université qui ont déjà fréquenté une autre université ontarienne (inscrits en première année ou à une année subséquente) (2 121 en 2013)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'itinéraires d'études collégiales et universitaires ou nombre d'ententes d'articulation (collège-collège, collège-université, université-collège)</li> <li>• Nombre de demandeurs de transfert de crédits et nombre d'inscriptions au transfert de crédits</li> <li>• Nombre de diplômés collégiaux inscrits à un programme universitaire</li> </ul>

## ASPIRATIONS

Le Ministère reconnaît l'importance d'encourager les établissements à poursuivre leur évolution et comprend les aspirations stratégiques de ses établissements d'enseignement postsecondaire. Toutefois, l'Entente ne vise pas à couvrir l'ensemble des décisions et questions qui touchent le système d'éducation postsecondaire, étant donné que les politiques et les procédures habituelles du Ministère prendront en considération bon nombre de ces décisions et questions. Par exemple, le Ministère n'approuvera aucune demande de financement d'immobilisations ni aucune demande d'approbation de nouveaux programmes par le biais du processus relatif aux ententes de mandat stratégiques.

### Aspirations propres à l'établissement

- Établissement d'un campus autonome à Barrie pour enrichir les programmes offerts depuis 2001 à cet établissement et pour recevoir 3 100 équivalents à plein temps qui seront prêts à intégrer le marché du travail ou à amorcer un programme de cycle supérieur dans un domaine spécialisé marqué par une forte demande et sous-représenté dans le secteur postsecondaire. Ces domaines se concentrent autour de quatre piliers principaux : la santé (administration de la santé et travail social), la science et les technologies de l'information (sciences informatiques avec majeure, mineure ou spécialisation en sécurité des TI, en analyse des données, en jeux sérieux et virtualisation ou en science biotechnologique, et maîtrises en génie de conception de

centres de données et en infrastructure des communications), les affaires (commerce et administration des affaires avec plusieurs majeures et de mineures), les arts (sociologie, criminologie, psychologie, science politique, anglais et histoire avec mineures en études sur la paix et les conflits et en droits de la personne et responsabilité sociale). L'objectif du campus sera de pallier les lacunes régionales actuelles et futures en matière de capacité dans le comté de Simcoe.

- L'Université continuera d'investir dans ses relations avec les partenaires internationaux et nationaux de l'industrie dont le siège social se trouve à Barrie, comme IBM, CISCO et Cogeco, et de créer de nouvelles occasions pour combler les lacunes en matière de diplômes universitaires qui ont été cernées en analyse cognitive, en sécurité des TI, en analyse des données, en conception de centres de données et en gestion.
- À l'heure actuelle, l'Université n'a pas l'intention d'enrichir les programmes ou les diplômes offerts au Centre de partenariats universitaires de Barrie.
- Lancement d'un programme de maîtrise en architecture en 2016-2017 pour lequel il faudra prévoir 60 places en 2017-2018 et 60 places additionnelles en 2018-2019.

## CROISSANCE DES EFFECTIFS

Cet exercice de planification stratégique et de croissance des effectifs s'inscrit dans le cadre de l'engagement public pris dans le budget de 2011, soit d'augmenter de 60 000 le nombre d'inscriptions aux études postsecondaires par rapport à 2010-2011. Le gouvernement est resté fidèle à son engagement de longue date d'assurer l'accès à l'éducation postsecondaire à tous les étudiants qualifiés.

### Prévision de base des effectifs à temps plein admissibles

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Premier cycle</b>	5 974	6 089	6 192

**Remarque :** En mars 2014, le Sénat de l'Université Laurentienne a approuvé un changement apporté à sa définition de l'étudiant à temps plein. Conformément à ce changement, le nombre de crédits qu'il faut suivre en une année pour être considéré comme un étudiant à temps plein est passé de 21 à 18. L'Université affirme que cette mesure aura pour résultat d'augmenter l'effectif à temps plein d'environ 750 étudiants en 2015-2016. La prévision des effectifs ci-dessus ne tient pas compte de cette conversion. Le Ministère continuera d'utiliser sa définition actuelle de l'équivalent à plein temps, celle qui est en vigueur dans tous les établissements, pour compter les effectifs et financer l'admission en plus d'assurer le suivi du paiement des droits de scolarité.

## ALLOCATION DE PLACES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Dans son budget de 2011, la province s'est engagée à créer 6 000 nouvelles places dans les cycles supérieurs. L'allocation du reste de ces 6 000 places est guidée par les plans des établissements pour leurs cycles supérieurs, les mesures définies dans le Cadre stratégique pour la différenciation et les priorités du gouvernement. Sur la base de ces considérations, l'allocation pour l'Université Laurentienne est indiquée ci-dessous.

	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
<b>Maîtrise</b>	314,74	331,00	367,84
<b>Doctorat</b>	85,93	89,63	91,02
<b>Total</b>	<b>400,67</b>	<b>420,63</b>	<b>458,86</b>

**Remarque :** Pour une ventilation détaillée de l'allocation de places aux cycles supérieurs, voir l'annexe A.

## VIABILITÉ FINANCIÈRE

Le Ministère et l'Université reconnaissent que la viabilité et la responsabilité financières sont d'une importance capitale pour l'accomplissement du mandat des établissements et la concrétisation de la vision de l'Ontario pour le système d'éducation postsecondaire. C'est pourquoi il est entendu :

- qu'il incombe au conseil d'administration et aux cadres supérieurs de l'Université de relever les pressions financières et les problèmes de viabilité, d'en assurer le suivi et de les résoudre. Parallèlement, le Ministère exerce une fonction de gérance financière. Le Ministère et l'Université conviennent d'œuvrer en collaboration à l'atteinte de leur but commun de viabilité financière et de veiller à ce que les Ontariennes et Ontariens aient accès à une gamme complète d'options d'études postsecondaires abordables et de grande qualité, aujourd'hui et à l'avenir;
- que l'Université demeure responsable devant le Ministère pour l'utilisation efficace et efficiente des ressources du gouvernement provincial et des ressources étudiantes couvertes par les politiques et directives du Ministère, ou pour les décisions qui ont une incidence sur ces ressources, afin de maximiser la valeur et l'impact des investissements consacrés au système d'éducation postsecondaire.

Le Ministère s'engage à entamer un dialogue avec le secteur au printemps 2014 afin de mettre au point les mesures de viabilité financière à surveiller pour la durée des ententes de mandat stratégiques, en s'appuyant sur les mesures déjà définies lors des discussions qui ont eu lieu à l'automne 2013.

## ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE ET DU GOUVERNEMENT

Le Ministère s'engage à harmoniser progressivement bon nombre de ses politiques, de ses processus et de ses leviers de financement avec le Cadre stratégique pour la différenciation et les ententes de mandat stratégiques pour soutenir les forces des établissements et mettre en œuvre la différenciation. C'est pourquoi le Ministère s'engage :

- à amorcer avec les collèges et les universités un dialogue sur les changements qui pourraient être apportés à la formule de financement, en commençant par les universités en 2014-2015;
- à moderniser le mécanisme d'approbation du financement des programmes des collèges et universités afin d'en accroître la transparence et de le mettre en adéquation avec les forces des établissements, définies dans les ententes;
- à simplifier les exigences relatives aux rapports dans l'ensemble des axes opérationnels du Ministère, dans le but 1) de renforcer la cohérence de ces exigences parmi les différentes initiatives, 2) de favoriser l'automatisation des méthodes de production de rapports et 3) de réduire la quantité de données demandées aux établissements sans pour autant compromettre la responsabilisation. Entre-temps, les rapports sur les résultats des ententes pluriannuelles de responsabilisation seront adaptés et utilisés comme mécanisme de rapports annuels au regard des mesures établies dans les ententes de mandat stratégiques;
- à tenir des consultations sur la définition, la mise au point et l'utilisation de mesures;
- à entreprendre un examen des options en matière de titres de compétence en Ontario;
- à poursuivre le travail amorcé par le comité tripartite de la profession infirmière.

Le Ministère et l'Université s'engagent à poursuivre leurs efforts concertés dans le but :

- de favoriser la réussite des étudiantes et étudiants et leur accès à un système d'éducation postsecondaire de grande qualité;
- de stimuler la créativité, l'innovation, la connaissance et la mobilisation communautaire au moyen de l'enseignement et de la recherche;
- d'accroître la compétitivité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario;
- de canaliser les forces des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario;
- de maintenir un système d'éducation postsecondaire financièrement viable.

SIGNÉE pour et au nom du ministère  
de la Formation et des Collèges et  
Universités par :

Originale signée par  
Deborah Newman  
Sous-ministre

Le 31 juillet 2014  
Date

SIGNÉE pour et au nom de  
l'Université Laurentienne par :

Originale signée par  
Dominic Giroux  
Recteur

Le 6 août 2014  
Date

## ANNEXE

### Université Laurentienne – résumé de l'allocation de places aux cycles supérieurs jusqu'en 2016-2017, équivalents à plein temps

	Maîtrise	Doctorat	Total
<i>Objectif de places aux cycles supérieurs pour 2013-2014</i>	287,25	95,93	383,18
Révisions des objectifs de places aux cycles supérieurs (avant 2015-2016)	27,49	-10,00	17,49
<b>Enveloppes budgétaires pour l'allocation de places aux cycles supérieurs</b>			
Enveloppe budgétaire générale	23,10		28,19
Enveloppe budgétaire des priorités	30,00	-	30,00
<b>Places aux cycles supérieurs allouées jusqu'en 2016-2017 par rapport à 2013-2014</b>	<b>80,59</b>	<b>-4,91</b>	<b>75,68</b>
<i>Objectif de places aux cycles supérieurs pour 2016-2017</i>	367,84	91,02	458,86

#### Remarques

1. Les révisions des objectifs de places aux cycles supérieurs (avant 2015-2016) portent sur : i) les demandes de « fongibilité » approuvées pour 2013-2014; ii) l'allocation finale des places de maîtrise pour 2014-2015; iii) les rajustements des objectifs de places aux cycles supérieurs, le cas échéant; iv) les autres engagements du ministère, notamment les nouvelles conversions.
2. L'enveloppe budgétaire générale est affectée à toutes les places allouées en fonction des mesures pour 2015-2016 et 2016-2017.
3. L'enveloppe budgétaire des priorités est affectée : i) aux priorités du ministère et des établissements; ii) aux places approuvées dans des créneaux spécialisés déterminés.
  - a. Les 30 places allouées à la maîtrise dans le cadre de l'enveloppe budgétaire des priorités sont accordées à l'Université Laurentienne en 2016-2017 afin de soutenir l'expansion de ses programmes de premier cycle en français de même que ses forces dans le domaine minier et ses perspectives pour les Autochtones.